



CAMPAGNE CHEQUES VACANCES POUR LES AGENTS DE L'ETAT

(Titulaire et Contractuel)

L'ANCV, avec le soutien de la DGAFP, lance une campagne de communication en direction des agents de l'Etat.

La Section Régionale de l'Action Sociale vous informe du début de la campagne de communication sur la prestation d'action sociale interministérielle des chèques-vacances.

Ouvrez vos droits et épargnez en recevant de l'Etat jusqu'à 35 % de bonification.

<https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr>

Proposé par le ministère chargé de la fonction publique au titre de son action sociale interministérielle, le Chèque-Vacances et l'e-Chèque-Vacances sont des prestations d'aide aux loisirs et aux vacances.

Ces titres permettent de financer en douceur son budget vacances, culture, loisirs et un large éventail d'activités culturelles et de loisirs.

Cette prestation est basée sur une épargne de l'agent, abondée d'une participation de l'État pouvant représenter 10 à 30% du montant épargné (35% pour les moins de 30 ans).

Vous trouverez ci-joint la présentation de ce dispositif accessible en Guyane et bénéficiez d'un abattement de 20 % sur votre revenu fiscal de référence.

Mohamed BAHLOUL

Le Président de la SRIAS GUYANE